



FORMATION EN PRÉSENTIEL

CACES® R489-5 CATÉGORIE 5 RECYCLAGE14H

OBJECTIF

Permettre aux participants d'acquérir la maîtrise de la conduite des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté de catégorie 5 dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Aucune compétence

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes personnes susceptibles d'utiliser un chariot auto-moteur à conducteur porté de catégorie 5

PRÉ-REQUIS

- Age minimum 18 ans

Tarif

NOUS CONSULTER

Réf.

CACES REC R489 -5 14h

Contact

0298968158
contact@formaseco.fr
www.formaseco.fr



Niveau

Autre niveau de formation



Modalité

Présentiel



Effectif par session

3 mini > 8 maxi



Durée

14 heures / 2 jour(s)



PROGRAMME

THÉORIE

- Connaissances générales
- Technologie et stabilité des chariots à conducteur porté
- Tableau / Abaque de charges
- Exploitation des chariots à conducteur porté

PRATIQUE

Catégorie 5 :

- Prise de poste et mise en service
- Conduite
- Manœuvres
- Fin de poste - Maintenance

3 - EVALUATION DES CONNAISSANCES

- Test théorique et pratique selon la recommandation R489 de la CNAMTS

La formation correspond au point B de l'article 3 de l'arrêté du 2 /12/98 et ne vous dispense pas en tant que chef d'établissement de délivrer une autorisation de conduite aux personnes concernées, après avoir vérifié :

- *leur aptitude médicale à la conduite de l'équipement en amont de la formation, vérifiée par votre médecin du travail (point A)*
- *leur connaissance des lieux et des instructions particulières à respecter sur le site d'utilisation, dont le plan de circulation obligatoire (point C)*

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

Taux de réussite en 2019

- aux tests CACES® : 97% (828 Tests CACES® réalisés)
- Aux formations SST : 100%
- Aux formations préparation à l'habilitation électrique : 100%

1411 stagiaires formés en 2019

97 % de nos stagiaires sont satisfait à très satisfait de leur formation (évaluation de la formation à chaud)

0,07 % de rupture de parcours (abandon en cours de formation) 1 stagiaire en 2019

INTERVENANT(S)

Formateurs et testeurs CACES R489

ÉVALUATION

Evaluation théorique et pratique selon la recommandation R489 de la CNAMTS

ATTRIBUTION FINALE

Remise d'une attestation de formation professionnel et d'un certificat CACES®

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de CACES® R489-5 catégorie 5 Recyclage 14h

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Offre accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier la faisabilité de la formation

